



# Fiche de Données de Sécurité

## SOCOPAC 65H AEROSOL

Fiche signalétique du 1/9/2024, révision 1

### 1. Identification

Identificateur de produit SGH

Identification du mélange:

Denomination commerciale: SOCOPAC 65H AEROSOL

Autres moyens d'identification

Code de la fds : P19195

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée:

Revêtement/peinture

Utilisation industrielle

Utilisation professionnelle

Restrictions à l'utilisation:

Aucune utilisation déconseillée n'est identifiée.

Identificateur du fournisseur initial

**Fabricants :**

Socomore SASU - Zone Industrielle du Prat - CS 23707 - 56037 VANNES CEDEX - France

-Tel. +33 (0)2 97 43 76 90

Socomore Ireland Ltd. - Meenane, Watergrasshill, Co. Cork, Ireland - Tel +353 21 4889922 / Fax

+353 21 4889923 / ireland@socomore.com

**Distributeurs :**

Socomore SASU - Zone Industrielle du Prat - CS 23707 - 56037 VANNES CEDEX - France

-Tel. +33 (0)2 97 43 76 90

Socomore Ireland Ltd. - Meenane, Watergrasshill, Co. Cork, Ireland - Tel +353 21 4889922 / Fax

+353 21 4889923 / ireland@socomore.com

Socomore Canada Limited - Unit 113 - 418 East Kent Ave S., Vancouver, BC V5X 2X7, Canada /

Email: csr-ca@socomore.com / Phone: +1 604 420 7707 / Fax: +1 604 420 7701

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

techdir@socomore.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTEL: +1-813-248-0585 (International); 1-800-255-3924 (USA); CANUTEC:

1-613-996-6666 (CANADA)

Socomore Canada Limited - +1-604-420-7707 (Monday-Friday; 7:30 am - 5:00 pm)

France : ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59

### 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux

⚠ Attention, Flam. Aerosol 2, Aerosol inflammable.

⚠ Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Pictogrammes de danger:

## Fiche de Données de Sécurité SOCOPAC 65H AEROSOL



Attention

Mentions de danger:

H223 Aerosol inflammable.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 CA\$P251

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales

Aucune

Autres dangers

Aucune

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue

Aucune.

---

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

N.A.

Mélanges

Composants dangereux au sens du règlement SIMDUT 2015 et classification connexes:

>= 30% - < 60% HFO-1234ZE

REACH No.: 01-0000019758-54, CAS: 29118-24-9, EC: 471-480-0

⚠ B.5/C Compr. Gas H280

>= 10% - < 30% HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

REACH No.: 01-2119463258-33, EC: 919-857-5

⚠ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226

⚠ A.10/1 Asp. Tox. 1 H304

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

⚠ A.8/3 STOT SE 3 H336

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

---

#### 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

---

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés

Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux

Aucun

Propriétés explosives:               yes

Propriétés comburantes:           N.A.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Laver à l'eau abondante.

---

#### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Conseils sur l'hygiène au travail en général :

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

Température de stockage:

Conserver à température ambiante.

---

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

- Type OEL: National - TWA: 1200 mg/m<sup>3</sup>, 197 ppm - Remarques: ExxonMobil

- Type OEL: National - TWA: 300 mg/m<sup>3</sup> - STEL: 900 mg/m<sup>3</sup> - Remarques: Poland (NDS, DNSCh)

Valeurs limites d'exposition DNEL

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

Travailleur industriel: 208 mg/kg p.c./jour - Consommateur: 125 mg/kg p.c./jour -  
 Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Travailleur industriel: 871 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 185 mg/kg p.c./jour - Exposition:  
 Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Consommateur: 125 mg/kg p.c./jour - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme,  
 effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucun

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux:

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Propriétés	Valeur	Méthode :	Remarques
Etat physique:	Liquide	--	--
Couleur:	rouge	--	--
Odeur:	N.A.	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH :	Pas Pertinent	--	--
Point de fusion/ congelation:	Pas Pertinent	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	155°C	--	--
Point éclair (?F):	104.4°F	--	--

## Fiche de Données de Sécurité SOCOPAC 65H AEROSOL

Point éclair (°C):	38°C	NF EN ISO 13736	--
Vitesse d'évaporation :	N.A.	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	N.A.	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	0.6-14%	--	--
Pression de vapeur:	2 hPa @ 20 °C	--	Produit liquide
Densité des vapeurs:	N.A.	--	--
Densité relative:	0.93	--	--
Hydrosolubilité:	N.A.	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	201°C	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
Viscosité:	780 CPS	NF EN ISO 2555 (LV1 3.0 tr/mn 30 min)	--
Propriétés explosives:	yes	--	Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--

### 9.2. Autres informations

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

Proprietes	Valeur	Methodes :	Remarques
Miscibilite:	N.A.	--	--
Liposolubilite:	N.A.	--	--
Conductibilite:	N.A.	--	--
Proprietes caracteristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

Aspect et couleur:

Raison :

N.A.

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable en conditions normales

Stabilité chimique

Stable en conditions normales

Risque de réactions dangereuses

Aucun

Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

Matériaux incompatibles

Éviter tout contact avec des matières comburantes. Le produit peut prendre feu.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

#### 11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

SOCOPAC 65H AEROSOL

Toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lesions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogenicite

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicite pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicite specifique pour certains organes cibles ? exposition unique

Le produit est classé: STOT SE 3 H336

Toxicite specifique pour certains organes cibles ? exposition repetee

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Toxicite aigue:

Test: LD50 - Voie: Orale - Especes: Rat > 5000 mg/kg - Duree: 4h - Source: OECD 401

Test: LD50 - Voie: Peau - Especes: Lapin > 5000 mg/kg - Duree: 24 heures - Source: OECD 402

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Especes: Rat > 4951 mg/m3 - Duree: 4h - Source: OECD 403

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérrogènes:

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC:

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérrogène(s) OSHA:

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérrogène(s) NIOSH:

Aucune.

---

## 12. Données écologiques

Écotoxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

SOCOPAC 65H AEROSOL

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

a) Toxicite aquatique aigue:

Point final: LC50 - Especes: Poissons > 1000 mg/l - Duree h: 96 - Remarques:

Oncorhynchus mykiss

Point final: EC50 - Especes: Algues > 1000 mg/l - Duree h: 72 - Remarques:

Pseudokirchnerella subcapitata



## Fiche de Données de Sécurité SOCOPAC 65H AEROSOL

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 1000 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Daphnia magna

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Algues = 3 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Pseudokirchnerella subcapitata - biomass - OECD 201)

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Algues = 100 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Pseudokirchnerella subcapitata - growth rate - EOC201)

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Daphnie = 0.23 mg/l - Durée h: 504 - Remarques: Daphnia magna - QSAR Petrottox

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Poissons = 0.13 mg/l - Durée h: 672 - Remarques: Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrottox

Persistence et dégradation

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Biodegradabilité: Taux de biodegradabilité - Durée: 28 jours - %: 80%

Biodegradabilité: Photodégradation (dans l'air)

Potentiel de bioaccumulation

N.A.

Mobilité dans le sol

N.A.

Autres effets nocifs

Aucun

---

### 13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

### 14. Informations relatives au transport



Numéro ONU

Numero TDG: UN1950

ADR-UN Number: 1950

Numero DOT: UN1950

IATA-UN Number: 1950

IMDG-UN Number: 1950

Désignation officielle de transport de l'ONU

TDG-Nom de transport: AÉROSOLS inflammables

ADR-Shipping Name: AEROSOLS inflammables

DOT-Nom de transport: Aerosols, inflammable, (each not exceeding 1 L capacity)

IATA-Shipping Name: AEROSOLS inflammables

IMDG-Shipping Name: AEROSOLS inflammables

## Fiche de Données de Sécurité SOCOPAC 65H AEROSOL

### Classe de danger relative au transport

TDG Classe:	2.1
ADR-Class:	2
DOT Classe de danger:	2.1
ADR - Numero d'identification du danger :-	
IATA-Class:	2
IATA-Label:	2.1
IMDG-Class:	2

### Groupe d'emballage

TDG Groupe d'emballage:	-
ADR-Packing Group:	-
DOT Groupe d'emballage:	-
IATA-Packing group:	-
IMDG-Packing group:	-

### Dangers environnementaux

ADR-Polluant environnemental:	Non
IMDG-Marine pollutant:	Non

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)  
N.A.

### Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement

TDG Dispositions speciales:	80
DOT Dispositions speciales:	N82
ADR-Subsidiary hazards:	See SP63
ADR-S.P.:	190 327 344 625
ADR-Categorie de transport (Code de restriction en tunnels):	2 (D)
IATA-Passenger Aircraft:	203
IATA-Subsidiary hazards:	See SP63
IATA-Cargo Aircraft:	203
IATA-S.P.:	A145 A167 A802
IATA-ERG:	10L
IMDG-EmS:	F-D , S-U
IMDG-Subsidiary hazards:	See SP63
IMDG-Stowage and handling:	SW1 SW22
IMDG-Segregation:	SG69

---

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.

INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants

Substances énumérées dans le NPRI:

Aucune.

Inventaires DSL/NDL (Canada) :

P19195/1

Page n. 10 de 12

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

#### Inventaire TSCA

Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

Sections TSCA pour les substances listées en section 3 :

HFO-1234ZE est énuméré dans le TSCA Section 8b

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2%

AROMATIQUES est énuméré dans le TSCA Section 8b.

#### Etats-Unis - Réglementations fédérales

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act

Section 302 - Substances extrêmement dangereuses: Aucune substance énumérée.

Section 304 - Substances dangereuses: Aucune substance énumérée.

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques: Aucune substance énumérée.

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

Aucune substance énumérée.

CAA - Clean Air Act

Substances énumérées dans le CAA:

Aucune.

CWA - Clean Water Act

Substances énumérées dans le CWA:

Aucune.

#### Etats-Unis - Réglementations spécifiques des états:

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65:

Aucune.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know:

Aucune substance énumérée.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know:

Aucune substance énumérée.

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know:

Aucune substance énumérée.

---

## 16. Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche signalétique du 1/9/2024, révision 1

Avertissement légal:

## Fiche de Données de Sécurité

### SOCOPAC 65H AEROSOL

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés.

Cette fiche de données de sécurité annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord europeen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des resumes analytiques de chimie (division de la Societe Chimique Americaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau derive sans effet.
EINECS:	Inventaire europeen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicite aigue, ETA
ETAmelange:	Estimation de la toxicite aigue (Melanges)
GHS:	Systeme general harmonise de classification et d'etiquetage des produits chimiques.
HMIS:	Systeme d'identification des matieres dangereuses
IARC:	Centre international de recherche sur le cancer
IATA:	Association internationale du transport aerien.
IATA-DGR:	Reglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aerien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingredients cosmetiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration letale pour 50 pour cent de la population testee.
LD50:	Dose letale pour 50 pour cent de la population testee.
NFPA:	Association nationale de protection contre l'incendie (National Fire Protection Association, NFPA)
NIOSH:	Institut National de la Sante et de la Securite professionnelle
NTP:	Programme national de toxicologie des Etats-Unis
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prevue sans effets.
RID:	Reglement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition a court terme.
STOT:	Toxicite specifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne ponderee dans le temps